



Les zones

Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4
Zone 5	Zone 6	Zone 7	Zone 8

Identification des territoires non agglomérés

Territoires hors agglomération	Microzones commerciales (Règles d'usage PLU n° 17 et 18)
--------------------------------	--

Indications graphiques issues d'autres réglementations *

AED (Mesurements réglementaires)	Zones inondables
----------------------------------	------------------

* Ces indications graphiques ne sont données qu'à titre informatif. Elles ne remplacent pas le PLU ni les services de la commune ou de l'agglomération.

Limites administratives

Commune	Agglomération
---------	---------------

Attention tracé tourné

Règlement Local de Publicité
Métropole de Lyon

ELABORATION - APPROBATION

MIONS

3. Plans de zonage
Echelle : 1/5000

Prescriptions valables uniquement sur la commune concernée par le plan
ORL Mions, en PLU, OFFICIEL, MAJUSCULES EN 10/11/16

MÉTROPOLE GRAND LYON

Agence d'Urbanisme de Lyon
intercommunale